

Organisation de la participation à l'exposition de photographies « Portraits » à Cormelles le Royal dans le cadre de la saison culturelle cormelloise 2019-2020

La Commune de Cormelles le Royal organise une exposition pour laquelle elle sollicite le concours des habitants autour de la thématique « Portraits » à Cormelles le Royal.

Ce projet a pour objectif de valoriser les talents de la commune et de rassembler les habitants autour d'un thème fédérateur. Il est gratuit et s'adresse aux photographes amateurs cormellois. La participation à ce projet suppose l'acceptation pure et simple des conditions ici présentes.

a) les participants

L'appel à participation est ouvert :

- aux adultes cormellois – catégorie adulte
- aux enfants cormellois de moins de 18 ans – catégorie enfants.

Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet de Cormelles le Royal <http://www.ville-de-cormelles-le-royal.fr> jusqu'au 11 septembre 2019.

b) la réalisation

La ou les photographie(s) présentée(s) devra être un portrait ou plus largement une photographie avec présence humaine prépondérante.

Les critères notés par le jury pour retenir les photographies exposées seront :

- respect et adéquation vis-à-vis du thème
- originalité de traitement du thème
- qualité technique : cadrage, lumière, prise de vue
- esthétique de la photographie.

Chaque participant pourra présenter une ou plusieurs photographies différentes. Elles peuvent être en noir et blanc ou en couleur. Les images retravaillées et les montages sont autorisés.

c) transmission des photographiques

Les photographies doivent être transmises avant le mercredi 11 septembre 2019. Elles peuvent être transmises sur papier A4 ordinaire à la Mairie de Cormelles le Royal, 20 rue de l'Eglise, 14123 Cormelles le Royal, ou par mail au format JPEG haute définition (à partir de 6 mégapixels) à csja@cormellesleroyal.fr. Si les photographies sont retenues pour l'exposition, les impressions seront prises en charge par la Mairie.

Les photographies doivent être accompagnées de la fiche d'inscription préalablement remplie. Un titre peut être ajouté.

Il est impératif d'avoir l'autorisation de diffuser l'image du ou des personnes présentes sur la photographie. **Chaque photo devra être accompagnée d'un formulaire d'autorisation à l'image complété et signé du ou des modèles.**

d) le jury

Le jury sera composé :

- du Maire ou de son représentant
- du Maire-Adjoint chargé de la culture et de la jeunesse
- de membres de la commission de la culture et de la jeunesse
- de deux membres du club photo vidéo de Cormelles le Royal

e) les lauréats

Les photographies retenues par le jury seront imprimées par la Commune et exposées du 9 au 16 octobre dans la salle du Parc ou aux alentours. Chaque participant sera informé du résultat et donc de sa participation ou non à l'exposition au plus tard le 20 septembre 2019.

f) la suite donnée

Du seul fait de la participation au jeu, les participants ou les représentants légaux autorisent les organisateurs à exposer les photographies, à les reproduire et à les utiliser dans les différents supports et activités d'information et de communication de la Commune, sans que cette utilisation puisse conférer aux participants un droit à rémunération ou un avantage quelconque. Aucun auteur ne pourra réclamer des droits pour ces utilisations. Un exemplaire imprimé des photographies lauréates, exposé lors de l'exposition, sera offert à leurs auteurs à l'issue de celle-ci.

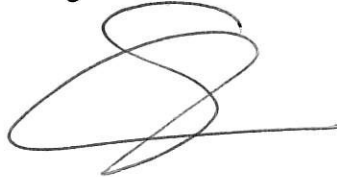
Planning prévisionnel du projet

- * Ouverture de l'appel à participation 25 juin 2019
- * Inscription à l'exposition et remise des œuvres à la Mairie jusqu'au 11 septembre 2019
- * Communication des résultats au plus tard le 20 septembre 2019
- * Exposition des œuvres au Parc du 9 au 16 octobre 2019
- * Vernissage de l'exposition et lancement de la saison culturelle 9 octobre 2019

La Commune de Cormelles le Royal ne pourra pas être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, ce projet devait être modifié, reporté ou annulé.

Fait à Cormelles le Royal, le 26 juin 2019

Le Maire-adjoint délégué à la culture et à la jeunesse,



Sophie OBLIN-POMMIER

FICHE INSCRIPTION AU PROJET PHOTO

« Portraits » à Cormelles le Royal

A retourner à la mairie avant le 11 septembre 2019

Nom du participant ou de la participante:

Prénom du participant ou de la participante :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date de naissance :

- J'ai lu les conditions de participation au projet photo et j'en accepte les modalités
- J'ai bien noté qu'un jury serait en charge de sélectionner les photos qui seront exposées
- J'ai bien noté que ce projet s'adresse aux amateurs et qu'aucune rémunération ne sera perçue par l'auteur pour l'utilisation de ces photos
- Pour participer, j'ai fourni un exemplaire (par mail ou sur papier ordinaire) de la ou des photos que je souhaite présenter
- J'ai bien obtenu l'autorisation de droit à l'image du ou des modèle(s) ou de leurs représentants légaux, ai fait compléter le document d'autorisation et l'ai joint à ma candidature

A Cormelles le Royal, le

Signature

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

PERSONNE MAJEURE

Je soussigné(e) (*nom de la personne photographiée*) :

Demeurant (*adresse de la personne photographiée*) :

Autorise la Mairie de Cormelles le Royal et le Club Photo-Vidéo de Cormelles le Royal à me filmer et/ou me photographier le (*date de la prise de vue*) à (*lieu de la prise de vue*)

Et à utiliser mon image ;

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Mairie de Cormelles le Royal et le Club Photo-Vidéo de Cormelles le Royal à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la Mairie de Cormelles le Royal et le Club Photo-Vidéo sous tous supports (exposition, presse, bulletin municipal, site internet, projection, etc.), pour le monde entier et la durée prévue par la législation.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de la Mairie de Cormelles le Royal et du Club Photo Vidéo. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et à ma réputation, plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice. Je m'engage à ne faire aucune opposition à l'exploitation de tout ou partie de ces photographies/vidéos.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait à _____, le _____

Nom et prénom de la personne photographiée :

Signature :

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

PERSONNE MINEURE

Je soussigné(e) (*nom et prénom du représentant légal*) :

Représentant légal de (*nom et prénom du mineur*) :

Date de naissance du mineur :

Demeurant :

Autorise la Mairie de Cormelles le Royal et le Club Photo-Vidéo de Cormelles le Royal à filmer et/ou à photographier mon enfant le (*date de la prise de vue*) à (*lieu de la prise de vue*)

Et à utiliser son image ;

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Mairie de Cormelles le Royal et le Club Photo-Vidéo de Cormelles le Royal à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la Mairie de Cormelles le Royal et le Club Photo-Vidéo sous tous supports (exposition, presse, bulletin municipal, site internet, projection, etc.), pour le monde entier et la durée prévue par la législation.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de la Mairie de Cormelles le Royal et du Club Photo Vidéo. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et à ma réputation, plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice. Je m'engage à ne faire aucune opposition à l'exploitation de tout ou partie de ces photographies/vidéos.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait à _____, le _____

Nom et prénom du responsable légal de la personne photographiée :

Signature :